

# ASSOCIATION LOI1901 Essor Culture Afrique ex-Towara-France Éveil à la Culture et aux Traditions

N° de Siret 441 931 185/00017

Objet : PV de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2015

## COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Établi par Louis METAYER & Laurent ZEKPA

L'Assemblée Générale Extraordinaire de TOWARA-France s'est tenue le Samedi 20 juin 2015 à 9 heures 30 précises au **9 allée Mozart 63430 pont du château 63430 Pont du Château**

### Rappel de l'ordre du jour :

Modification des statuts de Towara-France.  
Bilan financier et examen des comptes de 2009 à 2015.  
Nouvelles orientations  
Appel à Cotisations et arriérés sur 2 ans.  
Programme des activités 2015  
Divers

Après avoir vérifié les formalités juridiques de validité requises (nombre de votants et la règle de majorité applicable, un président et un secrétaire de séance ont été désignés : Laurent ZEKPA et Louis Métayer président l'assemblée extraordinaire, assisté de Karime Chidjou.

L'association Towara-France, Eveil à la Culture et aux traditions s'est réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le samedi 20 juin 2015 à 9 heures 30 au domicile de Mme Rachel Demorest, 9 allée Mozart 63430 Pont du château, sous la présidence de M Laurent ZEKPA, Président.

**Étaient Présents :** LAURENT ZEKPA, RACHEL DEMOREST, CHIDJOU KARIM, BENOIT TOFIDJI, SOULÉ ITCHOLA, LOUIS METAYER

**Étaient Absents mais excusés avec un pouvoir :** Jacqueline BODEAU, Marie-Laure ALIX,)

**Étaient Absents sans un pouvoir :** AJAVON MARTIN, Julia BUENO, Joëlle Delteil, RAYMOND ZEKPA. Malgré les nombreuses convocations et relances, les membres absents ne se sont jamais manifestés à l'exception de Mme Joëlle Delteil qui se met en sommeil car elle est très occupée par ses fonctions actuelles à la Fédération auvergnate de tennis.

Le Président Laurent ZEKPA salue chaleureusement les membres présents et constatent que le quorum est atteint et déclare, ouverte l'assemblée générale extraordinaire dûment convoquée.

Le Président regrette son éloignement à Mayotte pour des raisons professionnelles sur la période 2009-2014 et affirme sa volonté de relancer l'activité de l'association sur de nouvelles bases et orientations à élaborer collectivement.

### 1. Modification des statuts de l'association

Après des discussions très riches et la prise en compte de tous les avis, l'assemblée décide à l'unanimité, de modifier les statuts de l'association, en particulier les points suivants :

- Dénomination

L'association Towara-France – Eveil à la Culture et aux traditions et au Développement sera dénommée Essor Culture Afrique – l'association loi 1901 d'Eveil à la Culture et au développement – et s'impliquera dans les régions Rhône Alpes Auvergne et l'Île de France, ainsi que dans l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest.

- Siège social :

Le siège social est transféré du 13 rue des 4 Passeports 63000 Clermont-Ferrand au 9 allée Mozart 63430 Pont Du Château, en accord avec les propriétaires du bâtiment située à l'adresse sus citée.

Il est spécifié qu'une antenne est installée au 97 rue de la Jonquière 75017 Paris pour favoriser l'action de l'association sur les plans national et international.

- Composition du bureau

Les nouveaux statuts adoptés par l'AGE décident la réduction des membres du bureau exécutif. Le nouveau secrétariat exécutif est composé de façon volontairement restreinte, à 1 Président, à 1 ou 2 Vice-président (es), 1 Secrétaire, 1 Trésorier (ère), 1 commissaire aux comptes et 1 administrateur (trice) des animations.

Les nouveaux statuts comprennent 35 articles annexés au présent procès-verbal.

2. Élection du Secrétariat Exécutif

En application des articles 20 et 26 des statuts, l'assemblée procède à l'unanimité, à l'élection du Secrétariat Exécutif et d'un administrateur des animations comme précisé dans le tableau des élections en annexes.

Le Secrétariat Exécutif est chargé d'accomplir les formalités administratives d'usage vis-à-vis des autorités compétentes.

3. Nomination d'un membre d'honneur

Sur proposition du Président, les membres dirigeants nomment M Makondé LIBANGA (sous réserve de son accord), Membre d'honneur de la nouvelle association en tant que personnalité qualifiée dans le domaine des énergies nouvelles.

4. Bilan et examen des comptes de l'association

M Louis Métayer, 3<sup>ème</sup> Vice-président, présente l'évolution de la situation financière et bancaire pour la période qui correspond à la phase de quasi inertie des activités associatives. Une fiche récapitulative annexée au présent procès-verbal est remise à tous les membres présents. Après les explications et commentaires de Louis Métayer, l'AGE constate que l'évolution d'avoirs bancaires (Crédit Coopératif, Crédit Mutuel, Caisse d'Épargne) entre septembre 2009 et juin 2015 est cohérente avec les opérations réalisées en dépenses et en produits durant la même période :

Comptes bancaires	Soldes en septembre 2009	Soldes en juin 2015
Crédit Coopératif	138,58 €	158,32 €
Crédit Mutuel	840 €	840 €
Caisse d'épargne	6209,66 €	984,85 €
Compte courant et livret A et parts sociales		+ 100 €

À l'unanimité, l'assemblée vote le quitus à Louis Métayer pour la gestion excellente des comptes bancaires de l'association sur la période 2009-2015. L'AGE le félicite pour la qualité du travail et exprime sa détermination à redynamiser l'association dans les meilleurs délais.

## 5. Orientations stratégiques et projets 2015-2016

Pour favoriser la relance des activités, l'assemblée envisage positionner la nouvelle association prioritairement sur des objectifs concrets en lien avec l'évolution du monde et les préoccupations des populations.

En complément des opérations sur le plan culturel, les membres de l'association Essor Culture Afrique parient unanimement sur le Développement sous toutes ses formes et dans tous les domaines, en élargissant le champ d'action en direction des énergies nouvelles.

Au titre des projets court terme 2015-2016, l'assemblée adopte la proposition de son Président en vue d'organiser :

- Une exposition à Paris intitulée « Regards de femmes et regards d'enfants du monde »
- Une conférence sur les énergies nouvelles en Afrique

Afin de préparer ces opérations, les membres de l'assemblée demandent de contacter Mme Joëlle Delteil en vue de récupérer le matériel d'exposition stocké à son domicile.

Par ailleurs, l'association confie à Mme Rachel Démorest, le soin d'étudier la possibilité de participer au Forum des associations du 26 septembre 2015 à Clermont Ferrand.

## 6. Appel à cotisations 2015

Sur décision de l'assemblée et conformément à l'article 29 des statuts, la cotisation à la charge des membres est fixée à 35 € pour l'année 2015.

## 7. Questions diverses

Local de stockage : compte tenu des charges induites par la location d'un local de stockage de matériel à Cournon d'Auvergne, Mme Rachel Démorest se propose de rechercher une éventuelle solution plus avantageuse et plus proche de Pont du Château.

Les questions concernant le nouveau logo et du site internet, le dépliant de présentation de l'association et de ses activités sont en cours d'étude. Lors de cette assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2015, l'association Towara France a fait son deuil et aspire à un développement harmonieux au travers du nouveau nom Essor Culture Afrique.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président élu Laurent ZEKPA remercie les participants et lève la séance à 13 heures.

Laurent ZEKPA



Président

Louis Métayer

Secrétaire

À Pont du Château le 20 juin 2015